



COMMUNIQUE DE PRESSE

Annonces du Premier ministre sur l'accès aux soins des personnes étrangères : La mise en danger de la santé des étrangers pour servir une politique migratoire !

(Paris, le 06/11/2019) **Le Premier ministre a annoncé ce matin plusieurs mesures remettant en cause les dispositifs d'accès aux soins des personnes étrangères vulnérables. Ces annonces représentent des reculs sans précédent pour l'accès aux soins de ces personnes.**

Les demandeurs d'asile sont directement pris pour cible. Alors qu'ils arrivent souvent en France fragilisés physiquement et psychologiquement à cause d'un parcours migratoire difficile, le Gouvernement décide de les fragiliser davantage et de compliquer encore plus leur accès aux soins. Aucun gouvernement n'avait osé aller aussi loin !

L'instauration d'un délai de carence de 3 mois à partir de l'entrée sur le territoire français pour pouvoir bénéficier de la sécurité sociale (PUMa) vient d'être confirmée. Cette mesure va aggraver l'état de santé de ces personnes. Cela entraînerait également des prises en charge à un stade plus avancé de leur pathologie qui devra être traitée par les Urgences, déjà saturées.

Par ailleurs mettre fin à l'accès aux soins des personnes faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire (OQTF) aura pour conséquence de laisser de nombreuses personnes à la rue sans droits, aggravant leur précarisation.

L'AME (Aide médicale d'Etat) est, elle aussi, dans le viseur du Gouvernement. Alors que ce système est déjà complexe et entraîne de nombreux retards de soins, les mesures annoncées vont venir renforcer ces entraves aux soins avec une complexification administrative et une mise sous pression

supplémentaire, des PASS (Permanences d'accès aux soins de santé), des hôpitaux dont les Urgences, des CPAM, des travailleurs sociaux et des associations.

Parmi ces mesures, l'introduction d'une obligation d'entente préalable pour certains soins couverts par l'AME (validation par un médecin du besoin de soins pour sa prise en charge effective) et la modification de la condition de résidence en condition de résidence irrégulière sont des reculs importants qui rajoutent des difficultés déjà réelles à la prise en charge médicale des personnes en situation irrégulière.

En s'attaquant à ces systèmes, le Gouvernement va accroître le nombre de renoncements aux soins, déjà très importants chez ces personnes. Ces mesures vont impacter la santé de ces personnes vulnérables et vont reporter la charge du soin sur les hôpitaux en particulier les Urgences et les PASS, et alourdir les démarches administratives déjà compliquées.

Cette complexité des démarches se traduirait notamment par l'obligation pour toute personne demandant l'AME de se présenter physiquement lors de l'enregistrement de leur dossier auprès des CPAM. Cette mesure va venir engorger les guichets de ces caisses, qui n'ont pas les moyens d'accueillir toutes les personnes.

C'est pourquoi nos 10 associations demandent au Gouvernement de renoncer à son projet d'instauration d'un délai de carence pour l'accès aux soins des demandeurs d'asile et de mise en place de nouvelles entraves à l'ouverture des droits AME pour les étrangers en situation irrégulière. Nous appelons également les parlementaires à se mobiliser dès demain pour faire barrage à ce recul sans précédent pour l'accès aux soins de personnes vulnérables.

Liste des signataires :

- Médecins du Monde
- AIDES
- Emmaus France
- Gisti, groupe d'information et de soutien des immigrés
- La Cimade
- UNIOPSS
- Médecins sans frontières
- Fédération des acteurs de la solidarité
- Sidaction
- France Assos Santé

Contacts presse :

- Médecins du Monde : Insaf Rezagui – insaf.rezagui@medecinsdumonde.net 06 09 17 35 59
- AIDES : Adèle Simon – asimon@aides.org 06 98 68 01 68
- Emmaus France : Julie Taton - jtaton@emmaus-france.org
- La Cimade : Rafael Flichman rafael.flichman@lacimade.org 06 42 15 77 14 01
- MSF : Laurie Bonnaud msff-france-com@paris.msf.org 06 76 61 97 80
- Fédération des Acteurs de la Solidarité : Audrey-Jane Baldy audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org 06 17 80 03 52
- France Assos Santé : Antoine Henry - ahenry@france-assos-sante.org